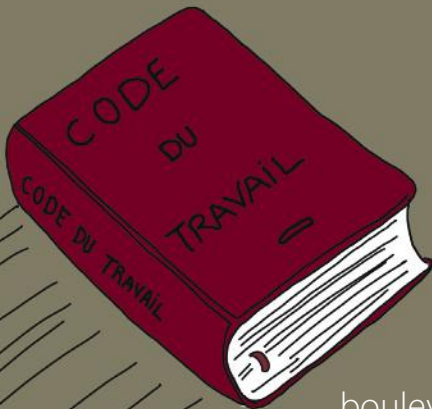
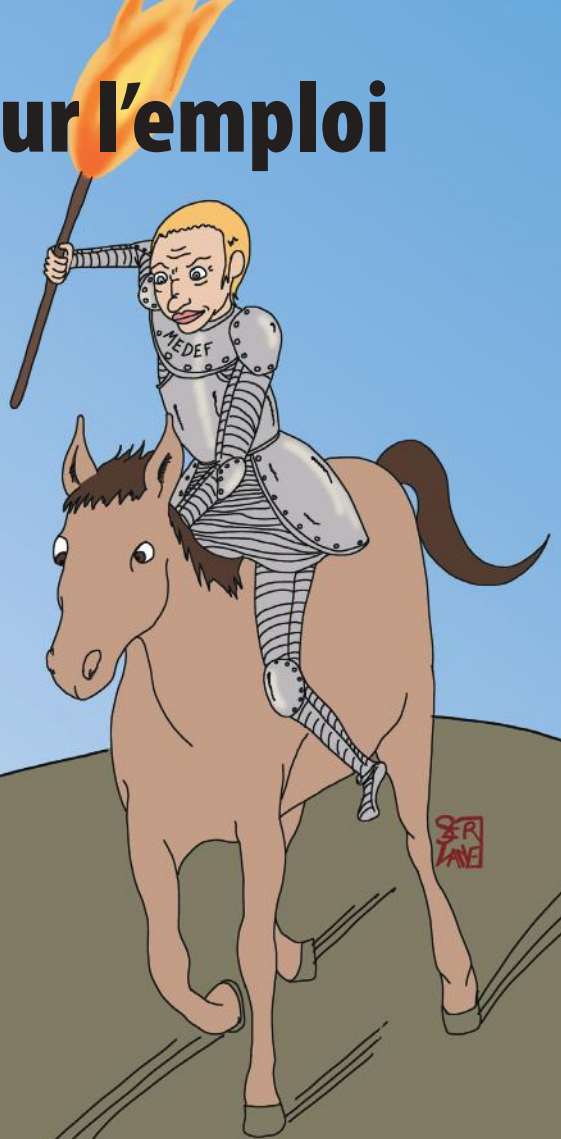


Accord sur l'emploi



Débat public unitaire
14 mars à partir de 18h

salle du Triangle (Rennes)
boulevard de Yougoslavie (Métro Triangle)



INVITATION

Nouvel accord sur l'emploi, parlons-en !

Un accord vient d'être signé concernant l'emploi. Il contient d'importantes régressions pour les salariés et des pseudo-avancées qui dans la réalité n'en sont pas. Nous vous invitons à venir en discuter lors d'un débat organisé dans l'unité par la CGT, FO, Solidaires et la FSU d'Ille et Vilaine. Deux exemples pour vous convaincre même si les points qui méritent discussion sont bien plus nombreux.

Mobilité géographique forcée

Jusqu'ici, lorsqu'un employeur voulait licencier un salarié il lui fallait le licencier pour motif économique (donc sous conditions), pour faute, etc. Demain ça sera beaucoup plus simple, il suffira d'imposer un poste à quelques centaines de kilomètres. Si le salarié refuse, il sera alors licencié pour raison personnelle.

De nouveaux droits ?

Des droits rechargeables pour les indemnités chômage sont par exemple proposés. Le principe est assez simple. Lorsqu'un salarié retrouve rapidement un emploi après une période de chômage, les droits qu'il n'a pas « utilisés » sont mis « de côté ». Si par malheur il se retrouve à nouveau au chômage, il pourra en bénéficier. Sauf que le patronat ne versera pas un euro de plus ! Il y aura donc plus de chômeurs indemnisés mais les indemnités de chacun ne pourront être que plus faibles.

Débat public unitaire

14 mars à partir de 18h

salle du Triangle (Rennes)

boulevard de Yougoslavie (Métro Triangle)